LE BEAUVAIS RUGBY CLUB VOUS INVITES AU TOURNOI MARCEL COMMUNEAU

BRC
Beauvais Rugby Club



TOURNOI

MARCEL COMMUNEAU

SAMEDI 11 AVRIL 2020

41ème édition du tournoi international des Ecoles de Rugby
A Beauvais (Oise)



- **Développer** les valeurs fondamentales du Rugby : Respect, solidarité, combat. Trophée du fair-play.
- Rencontrer d'autres cultures, créer des liens solides, établir des échanges sportifs durables, partager : **s'ouvrir sur l'Europe**.

Un des rares tournois ouverts à tous

- U14 (enfants nés en 2006/2007)
- U12 (enfants nés en 2008/2009)
- U10 (enfants nés en 2010/2011)
- U8 (enfants nés en 2012/2013)

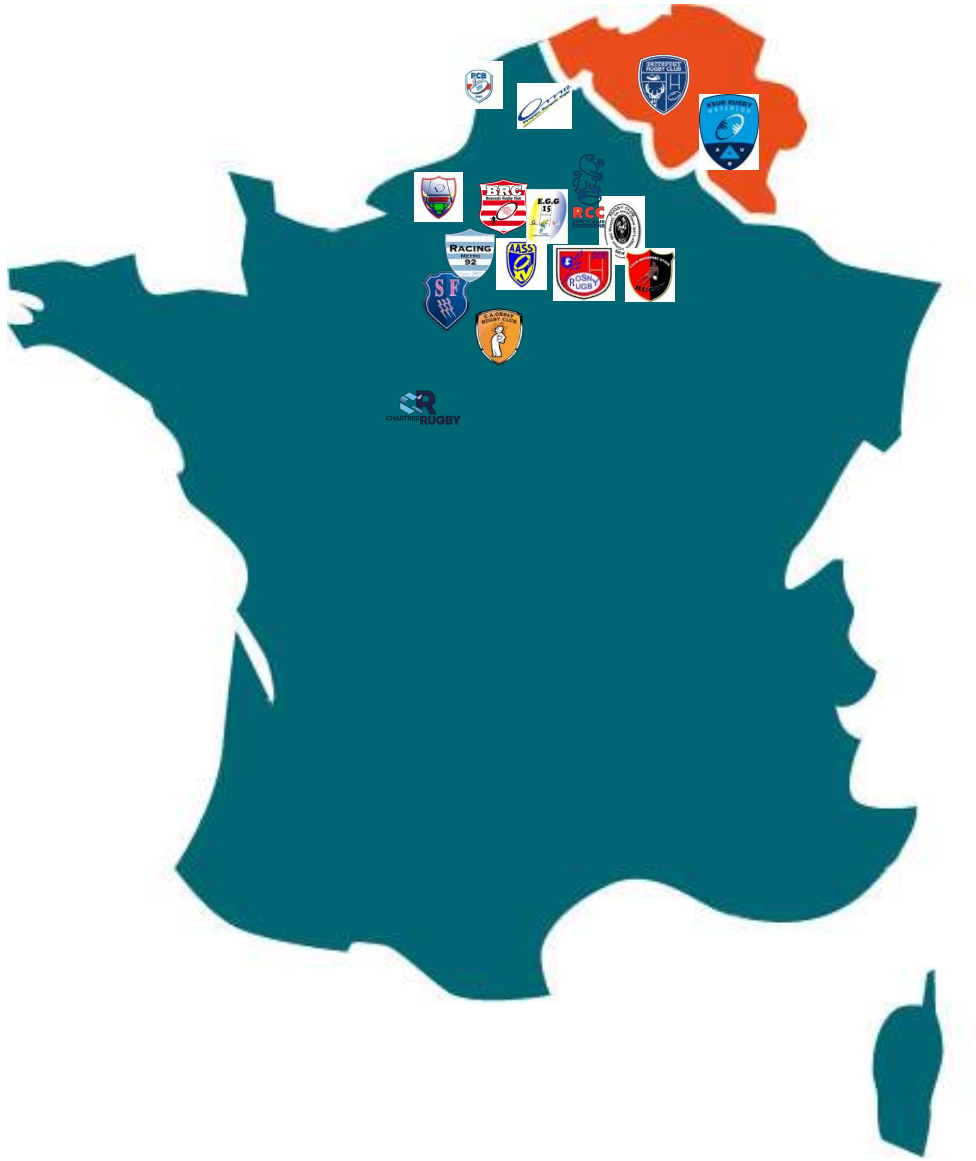
1976 -2020

En mémoire de l'international Beauvaisien, Marcel COMMUNEAU, capitaine de l'équipe de France victorieuse de l'Ecosse en 1911, le Beauvais Rugby Club organise depuis 1976 un tournoi ouvert aux Ecoles de rugby

Beauvais Rugby Club

BRC – Stade Marcel Communeau, Rue Roger COUDERC – 60000 Beauvais
Tel : 03.44.05.53.43 Mail : mar.farhati@gmail.com

LES CLUBS PRESENTS EN 2018



- BEAUVAIS RUGBY CLUB
- STADE FRANCAIS
- AAS SARCELLES
- RACING METRO 92
- BOISFORT RUGBY CLUB
- C'CHARTRES RUGBY
- CLUB ATHLETIQUE ORSAY
- EGG 15
- OLYMPIQUE MARC-EN-BAROEUL RUGBY
- RUGBY CLUB SENLIS
- FORGES-LES-EAUX
- RUGBY CLUB COMPIEGNE
- STADE OLYMPIQUE ROSNY-SOUS-BOIS
- ASUB WATERLOO
- RUGBY CLUB BÉTHUNE
- CO OTHIS

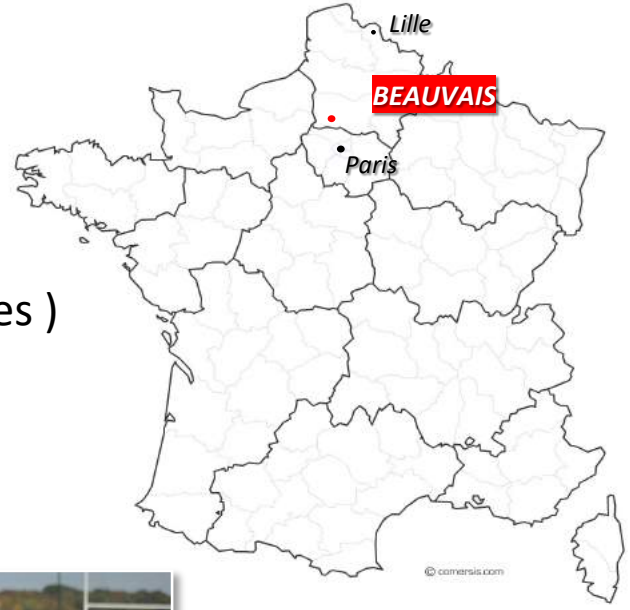
PALMARES

Qui remportera l'édition 2018?

2018 : Racing Métro
2017 : Stade Français
2016 : Marcq-en-Barœul
2015 : Racing Métro
2014 : Beauvais

2013 : Stade Français
2012 : Tremblay en France
2011 : Paris XV
2010 : Paris XV
2009 : Racing Métro

2007 : Beauvais
2008 : Barry (Pays de Galles)















Sur place :

Animations pour enfants
Buvette
Restauration
Stand Maquillage
Tombola

REGLEMENT

Mise en application du règlement du rugby Digest

Article 1 : Le BEAUVAIS RUGBY CLUB organise son 40ème tournoi international « Marcel Communeau », le samedi 11 Avril 2020, dans le cadre de la Fédération Française de Rugby, avec l'accord et le soutien du Comité Ile de France de Rugby et du Comité Départemental de Rugby de l'Oise.

Article 2 : Ce tournoi est doté d'un trophée. Celui-ci sera remis en jeu chaque année et sera acquis définitivement par les clubs qui le remporteront cinq fois de suite. Le club déclaré vainqueur revient obligatoirement l'année suivante pour défendre son titre.

Article 3 : Ce Tournoi est organisé sur invitation. Les équipes sont réparties en poules.

Article 4 : Pour le tournoi « Marcel Communeau » les rencontres débuteront le samedi matin dès 10h00. Les phases finales et classement se dérouleront le samedi dès 14h00. Fin du tournoi vers 16h30. Une pause repas est prévue entre 12h30 et 14h00.

Article 5 : La marque - Match gagné 4 points - Match nul 2 points - Match perdu 1 point 1 point de bonus sera accordé aux équipes ayant inscrits 4 essais dans le match.

Article 6 : En cas d'égalité Si deux ou plusieurs équipes d'une même poule ou de même rang dans des poules différentes se trouvent à égalité, leur classement sera établi en tenant compte des facteurs ci-après, considérés dans l'ordre, l'examen de l'un n'étant à faire que si celui qui le précède n'a pas permis de classement :

1° Nombre de joueurs expulsés au cours du match opposant les équipes concernées.
2° Le goal-average lors du match opposant les équipes concernées.
3° Le goal-average général.
4° Les essais.
5° Le bénéfice au premier marqueur lors du match opposant les équipes concernées.
6° Le tirage au sort

Article 7 : La durée des rencontres, les règles particulières à chaque catégorie d'âge sont celles établies dans le Règlement Rugby Digest de la Fédération Française de Rugby.

Article 8 : Les formations

Article 8/1 : pour les U8 (enfants nés en 2012/2013)) la formation sera de 10 joueurs (5 joueurs sur le terrain et 5 remplaçants) et de 3 dirigeants

Article 8/2 : pour les U10 (enfants nés en 2010/2011) la formation sera de 16 joueurs (10 joueurs sur le terrain et 6 remplaçants) et de 3 dirigeants

Article 8/3 : Pour les U12 (enfants nés en 2008/2009) la formation sera de 16 joueurs (12 joueurs sur le terrain et 6 remplaçants) et de 3 dirigeants

Article 8/4 : Pour les U14 (enfants nés en 2006 et 2007) la formation sera de 12 joueurs (7 joueurs sur le terrain et 5 remplaçants) et de 3 dirigeants

Article 8/6 : Remplacements illimités.

Article 8/7 : Tout joueur ou dirigeant expulsé sera exclu définitivement du « Tournoi Marcel COMMUNEAU »

Article 9 : Un challenge du «Fair-play» récompensera une des équipes ; il sera remis selon les appréciations des responsables terrains, plateaux et des arbitres.

Article 10 : Le classement de chaque catégorie donnera un nombre de points à son club. Exemple : Pour 6 équipes inscrites, le premier au classement recevra 6 points, 5 points pour le second et ainsi de suite jusqu'à 1 point pour l'équipe classée dernière.

Article 11 : La somme des points obtenus dans chacune des catégories déterminera le vainqueur du Tournoi « Marcel COMMUNEAU ». En cas d'égalité se reporter à l'Article 6 du présent règlement.

Article 12 : La formation vainqueur du Tournoi « Marcel COMMUNEAU » recevra une réplique du trophée, et sera naturellement invitée d'office à défendre son titre comme il se doit.

Article 13 : Les confirmations d'engagements seront reçues jusqu'au **30 MARS 2020**. Pour confirmer sa participation, toute formation devra s'acquitter des frais d'inscriptions correspondants aux nombres d'équipes inscrites et aux nombre de panier repas commandés.

Article 14 : Chaque délégation devra déposer ses licences au secrétariat avant le début du tournoi.

Article 15 : Le comité organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement en cas de nécessité (En fonction des équipes présentes) Il est le seul à statuer sur le règlement en cas de litige.

INSCRIPTION

NOM DU CLUB _____ ***COULEURS DE MAILLOTS***_____

1 équipe dans chaque catégorie (si possible)

-U8 (enfants nés en 2012/2013) : 14 joueurs maximum + 3 dirigeants : 50 € _____
-U10 (enfants nés en 2010/2011) : 16 joueurs maximum + 3 dirigeants : 50 € _____
-U12 (enfants nés en 2008/2009) : 16 joueurs maximum + 3 dirigeants : 50 € _____
-U14 (enfants nés en 2006/2007) : 12 joueurs maximum + 3 dirigeants : 50 € _____

Possibilité de panier repas (Sandwich, Chips, compote, eau, fruit) au prix de 8 € par joueur.

Nombre de joueurs participants : _____
*Nombre de dirigeants et entraineurs :*_____
Nombre de panier repas : _____ *x 8 € =* _____ *€*

Total : _____ €

Nom du Responsable : _____
Adresse : _____
Tél : _____ ***E-mail :*** _____

Ce bulletin devra nous être retourné ***avant 30 MARS 2020.***

Votre inscription ne seras validée qu'une fois les frais d'inscriptions reçus.

Les 15 premiers clubs inscrit seront retenus.

Prendre contact avec Marouane Farhati

E-mail : mar.farhati@gmail.com
Tél : *06.50.66.40.27*

Mr FARHATI Marouane
27, Place de Voisinlieu
60000 Beauvais

Si votre club est intéressé pour un hébergement, merci de me le signaler et je vous transmettrais les différentes options possibles.